

DÉCISION 139 / 2025

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC LE JURY BADMINTON CLUB LE JEUDI 8 MAI 2025.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18ème Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS:

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec le Jury Badminton Club pour une utilisation de la grande salle le 8 mai 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250321-Decis139-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 2 1 MARS 2025 -

Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée

Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny



AVENANT 4

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel Saison 2024-2025

ATTRIBUTAIRE: Jury Badminton Club

REPRESENTE PAR: Monsieur Yannick SCHNEIDER - Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION:

JEUDI 8 MAI 2025

08H00 à 17H00

Badminton

Grande salle

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION:

X	Grande salle
-81	Salle de Danse
	Dojo
	Salle de Tennis
×	Bar
х	Douches-vestiaires, nombre
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
4	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements : Réfrizérateurs

NOMS ET QUALIFICATIONS ET COORDONNEES DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

Yannich SCHNEIDER Dingeant JBC.
- Jean-Marie PARISOT Dingeant JBC

COMMENTAIRES:

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le 2 1 MARS 2025 -

Pour Metz Métropole La Vice-Présidente Déléguée Pour le Jury Badminton Club Le Président

Nathalie SPORMEYEUR Maire de Saulny Yannick SCHNEIDER